L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 2 JUIN 1868. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, Propriétaires - Éditeurs.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION SI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $8; par semestre, $5.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur sont envoyés à la fin de chaque mois.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 2 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi—L'intérêt dans la moitié indivise de deux terrains situés dans le Premier District et contigus, face aux rues Water et Delta—De plus, à 10 heures et demie, sur les lieux: la balance du fonds d'une distillerie située aux Nos 131 et 132, rue de la Levée, près de la Presse à coton, Troisième District—Aussi, à 5 heures P. M., sur les lieux: tous les meubles et effets qui se trouvent dans la maison rue Bacchus, entre Terpsichore et Melpomène.

Par Walton & Deslonde, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi—Divers billets et comptes provenant de la succession Alfred Dolhonde.

Par G. de Fériet, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi—Sept terrains avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, au faubourg Kernion, Troisième District.

Par E. Roger & Co, à 10 heures, rue de la Vieille-Levée—Marchandises sèches, articles de fantaisie, et habillements de printemps et d'été.

Par Montgomery Bros & Co, à leur salle d'encan, rue du Camp, à 11 heures—Un assortiment général de meubles et de lits cottage—Et aux écuries de F. Liner, rue Gravier, élégants chevaux appareillés et de monture, beaux mulets, vaches laitières, buggies, wagons, &c.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 38 de la rue de Chartres—Bottes, souliers, brodequins et peaux de veau Lancaster—sans réserve.

Par D. E. Murphy, au No 47 de la rue des Magasins—Cornichons, savon, sucre, conserves, balais, &c.

Par Louis Stern & Bros, au No 36 de la rue du Camp—500 caisses de bottes, souliers et brodequins—sans réserve.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres—Marchandises sèches étrangères et américaines—sans réserve.

Par S. Guinault, à 11 heures, à Carrollton, sur le Canal Avenue—La vacherie de Jean Marie Frure, consistant en 34 vaches laitières, un taureau, 3 chevaux, une mule, charrettes, &c.

Par Hois, Blohm & Co, à leur salle d'encan, 21 Chartres, à 10 heures—Marchandises sèches, idem de fantaisie, notions, habillements et chapeaux de paille.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ATTENTION!!

☞ Le Shérif de la paroisse d'Orléans procédera aujourd'hui, aux ventes à l'encan ci-après:

A 10½ heures A. M., sur les lieux, Nos 131 et 132, rue de la Levée, près la Presse à coton à vapeur de la Levée, 3me District, la balance invendue du fonds d'une distillerie.

A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale: Bien-fonds situé rues Water et Delta, entre Notre-Dame et Julia, Premier District.

Et à 5 heures P. M., sur les lieux, rue Bacchus, entre Terpsichore et Melpomène, 3me District: Meubles et effets.

Voir aux annonces.

Billets et comptes à l'encan.

Messieurs J. B. Walton et Deslonde, vendront aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, des billets et comptes appartenant à la succession de M. Alfred Dolhonde.

Protection et libre échange.

Au moment où les Etats-Unis se débattent sous les étreintes d'une crise financière et industrielle, due tout autant à l'application du système protectionniste qu'à des impôts écrasants, il est intéressant de suivre la lutte ardente et passionnée à laquelle se livrent, en ce moment, dans le Corps législatif français, à l'occasion de l'expiration prochaine du traité de commerce avec l'Angleterre, les partisans de la protection et ceux du libre échange.

Si l'on peut dire qu'au point de vue théorique la question a été depuis longtemps épuisée, puisque tous les arguments pour et contre ont été développés et élucidés, depuis cinquante ans, dans des centaines de discours et dans des centaines de volumes, par des orateurs et des écrivains éminents, il n'en est pas de même au point de vue pratique, car les partisans de l'une et de l'autre école vont pouvoir puiser une foule d'arguments tout frais dans les deux expériences récentes qui viennent d'être faites en France et aux Etats-Unis, en France par l'application des doctrines libre-échangistes, aux Etats-Unis par la mise en vigueur de tarifs presque prohibitifs.

Dans ces deux pays, sous l'empire de deux systèmes opposés, nous voyons se produire une gêne et un malaise qui seront certainement invoqués dans la discussion et que les orateurs ne manqueront pas de présenter comme les fruits du système qu'ils auront pour mission de combattre.

Les débats du Corps législatif français sur cette question offrent donc pour nos lecteurs un double attrait en ce qu'ils doivent élucider les deux faces d'une question qui intéresse tous les pays commerçants, et en ce qu'ils feront connaître les causes véritables de la crise industrielle qui pèse également sur deux pays que lient entr'eux d'importantes relations commerciales. Aussi ne craindrons-nous pas d'ennuyer nos lecteurs en consacrant à ces importants débats une grande partie de l'espace dont nous pouvons disposer.

C'est dans la séance du 11 mai que la discussion s'est ouverte, au Corps législatif, sur les interpellations de MM. Pouyer-Quertier, Jules Brame, Kolb Bernard et autres sur les conséquences du régime économique de la France. Comme on le verra par le discours de M. Thiers, dont nous donnons plus loin des extraits, un des principaux reproches qui sont faits à ce régime c'est son origine. Il n'émane pas du pays, c'est-à-dire de la Chambre qui représente le pays, il est le produit de l'initiative spontanée du gouvernement personnel. Cela est vrai, c'est dans une lettre adressée par Napoléon III en janvier 1860 à M. Rouher, alors ministre du commerce, que se trouve tracé le programme dont l'application a valu à la France les traités de commerce qui ont été, la même année ou les années suivantes, signés avec la Grande-Bretagne et d'autres Etats.

Dans notre opinion, cette initiative est un des plus grands titres de gloire du règne de Napoléon III, et cette gloire M. Rouher la partage pour s'être dévoué avec un zèle infatigable, et une rare intelligence, à la réalisation du programme tracé par l'Empereur. Le progrès que dix-huit années de discussions stériles sous le régime constitutionnel de Louis-Philippe, n'avaient pu accomplir, a pu devenir une réalité grâce à la volonté impériale qui a donné à ces réformes économiques l'autorité du fait accompli.

Aujourd'hui, les partisans de la protection veulent tout remettre en question, et ils ne manquent pas d'attribuer au nouveau régime toutes les crises qu'a subies l'industrie depuis 1860. On leur répond avec quelque raison que les traités de commerce de 1860 n'ont pas encore donné tout ce qu'ils promettaient et tout ce qu'attendaient d'eux leurs signataires. Entrés en vigueur au lendemain du grand trouble politique causé par la guerre d'Italie, ils ont vu bientôt s'élever contre eux une révolution complète dans le mouvement commercial de l'Europe avec l'Amérique; la guerre de la sécession a, pendant quatre années, ruiné les relations du continent européen avec les Etats-Unis, et pendant que, dans l'Amérique du Nord, la guerre civile régnait avec toutes ses horreurs, des dissensions intestines éclataient dans l'Amérique du Sud et fermaient ainsi à la France tous les marchés à la fois; puis enfin la guerre d'Allemagne et la crise politique qui l'a suivie. Voilà pour les conditions extérieures. A l'intérieur, en France comme sur tout le continent, une crise alimentaire s'annonçait il y a cinq ans pour prendre chaque année plus de développement et arriver aux proportions que nous constatons aujourd'hui.

Mais ces raisons ne désarment pas les protectionnistes qui représentent l'industrie française comme ruinée et agonisante. Dans la première séance, on a entendu M. Kolb-Bernard, un adversaire déterminé de tout progrès, qui croit que l'humanité doit s'immobiliser et chercher le bonheur dans l'esprit de sacrifice. Après lui M. de Tillancourt a plaidé la cause de l'agriculture dont nul en France ne conteste les souffrances. Dans la seconde séance, M. Brame s'est fait l'avocat du retour pur et simple à la protection et à la prohibition. MM. Auguste Chevalier et Liégeard ont combattu ces orateurs précédents. Mais ce n'étaient là que les préludes du grand tournoi oratoire qui allait s'ouvrir.

Le 13 mai M. Thiers a pris la parole et a prononcé un long discours dont nous donnons plus loin quelques extraits. Si M. Thiers a souvent changé en politique, il tient à rester fidèle à ses vieilles erreurs économiques. On reconnaît toujours en lui l'homme qui déclarait les chemins de fer une utopie. Sans vouloir faire ici la réfutation de son discours auquel M. Rouher n'aura pas de peine à répondre, nous ferons seulement observer que l'éminent orateur ne paraît jamais se préoccuper de l'intérêt des 38 millions de consommateurs français, tellement il est absorbé par ce qu'il croit être l'intérêt et même le droit des producteurs, comme si le rôle des gouvernements devait être de faire une atmosphère particulière à des industries qui ne sont pas viables naturellement.

M. de Forcade, ministre du commerce a du répondre à M. Thiers, et on s'attendait à ce que M. Pouyer-Quertier, grand industriel de Rouen, entrât dans la lice armé d'une masse de faits et de documents. M. Emile Ollivier doit parler contre les interpellations et soutenir le gouvernement, et M. Rouher terminera sans doute la discussion. Dès que nous aurons le discours du ministre d'Etat nous en donnerons les parties les plus saillantes, et nous y ajouterons quelques commentaires.

Mort du rédacteur en chef du Courrier des Etats-Unis. — C'est avec un vif sentiment de regret que nous apprenons la perte que vient de faire le *Courrier des Etats-Unis* en la personne de son rédacteur en chef, M. André Lheritier, qui est décédé le 27 mai dernier, à l'âge de 58 ans, après une longue et douloureuse maladie. Dans un court séjour que nous avions fait à New-York, il y a deux ans, nous avions pu apprécier les qualités de l'homme; quant à celles qui distinguaient M. Lheritier comme écrivain, nous les connaissions déjà par la lecture du journal qu'il rédigeait avec autant de conscience que de talent.

M. Lheritier avait fait ses études au Lycée Bonaparte à Paris. A dix-huit ans, il était parti pour l'Amérique Centrale en qualité de secrétaire de la Compagnie Belly qui avait entrepris le percement de l'isthme de Nicaragua. En 1860, il vint à New-York et, l'année suivante, il succéda à M. Masseras comme rédacteur en chef du *Courrier des Etats-Unis*. La mort de M. Lheritier laissera un vide non seulement dans la rédaction de notre confrère mais encore dans les rangs de la presse franco-américaine des Etats-Unis.

CHEMIN DE FER D'ORLEANS.

La construction de cette voie ferrée qui va réveiller les parties les plus endormies du Second District et y répandre la vie par un mouvement inaccoutumé, a marché à pas de géant ce qui fait grand honneur à la direction de cette entreprise ainsi qu'au secrétaire de la Compagnie, M. Jules Bénit. Nous apprenons que le chemin d'Orléans sera achevé vers le 15 du courant; que les écuries et les dépôts seront assez avancés pour en permettre l'occupation vers le 25 et qu'enfin, à moins d'obstacle ou d'événements tout à fait imprévus, et fort improbables, l'inauguration aura lieu très certainement le 4 juillet prochain.

Si les chars de la rue Claiborne ont fait sensation, les chars du chemin de fer d'Orléans en feront bien davantage, car ils auront les premiers entamé ces fameux carré de l'ancienne ville, vierge jusqu'ici de rails, de courbes et de toutes choses de ce genre. Ils auront aussi les premiers entamé deux autres grands carrés qui nous paraissent destinés à un développement rapide, aussitôt que l'affaire Gaines aura été définitivement réglée. Puisque nous approchons du moment où ce fameux chemin sera mis en opération, il est bon de rappeler en quelques lignes les lieux dont il est appelé à faire le service.

Partant de l'intersection des rues Dauphine et Canal, les chars d'Orléans suivront la première rue jusqu'à la rue Dumaine; descendront par cette rue jusqu'à la rue Broad et par la rue Broad jusqu'à la rue Labarpe, où se trouvent le dépôt et les écuries de la Compagnie. Là les chars, après s'être arrêtés quelques minutes pour changer de mulet, prendront la grande route St Jean qu'ils suivront jusqu'au Bayou de ce nom, à l'endroit même où s'appuyait la culée du vieux pont sur la rive droite du Bayou. Arrivés là les chars feront station pendant cinq ou six minutes, ce point formant le *terminus* de la première course. Ils reviendront ensuite vers la ville, en longeant les bords du Bayou jusqu'à la rue Dumaine par laquelle ils atteindront la rue Broad, et par celle-ci, à la rue St Pierre qu'ils suivront jusqu'à la rue du Bassin. Par cette même rue du Bassin ils gagneront la rue du Canal par laquelle de retour ils reviendront au point de départ, encoignure Canal et Dauphine, *terminus* de la course de retour.

Nous ne connaissons rien de plus intéressant que ces deux tracés d'allée et de retour, et en même temps nous ne concevons rien de plus utile pour la population du second district. Il faut donc s'attendre à une grande vogue dans les premiers jours du service et cette vogue, sans nul doute, se maintiendra par la seconde raison que nous avons dite, celle de l'utilité.

Lettre du Consul des Etats-Unis à la Vera-Cruz. — Ouverture des ports au commerce étranger dans le Golfe du Mexique:

Consulat américain, Vera-Cruz, 30 avril 1868, au collecteur de la douane à la Nelle Orléans.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous informer que le schooner américain Frederick II, capitaine Peter Rault, de la Nouvelle-Orléans, régulièrement expédié à la Douane de la Nelle-Orléans, et ayant son manifeste et ses bills tous en ordre, régulièrement expédiés ou certifiés par le consul mexicain à la Nelle-Orléans pour le port de Nautla, avec une cargaison assortie de marchandises pour le port de Nautla, dans le golfe du Mexique.

A l'arrivée du navire au port de Nautla, entrée lui fut refusée, et avis de son arrivée ici fut communiquée au collecteur des douanes de cette ville, qui ordonna de le laisser entrer. A son arrivée ici, il a été admis à décharger librement sans être soumis à la confiscation, pénalité imposée en semblable circonstance, attendu que Nautla n'est pas un port d'entrée pour le commerce étranger, en considération du fait qu'il avait été régulièrement expédié par le consul américain à la Nlle-Orléans; mais comme cette tolérance peut ne pas être exercée une autre fois, il est bon d'en prévenir les personnes qui voudraient faire de bonne foi une expédition de commerce à Nautla.

Les ports ouverts au commerce du golfe du Mexique sont les suivants: Sisal, Campêche, Tabasco, Isla del Carmen (para solo el comercio del Puerto), Coatzacoalcos, Vera-Cruz, Tuspan, Tampico et Matamoros.

Avec beaucoup de respect,
Votre obt. serviteur,
E. H. Saulnier, consul des E. U.

Retour.—On verra par un avis inséré plus loin que les amis de l'hon. Thomas J. Durant sont invités à se rendre à une assemblée qui aura lieu aujourd'hui, à midi précis, dans la chambre du Sénat, rue Philippa, à l'effet de prendre des arrangements pour sa réception, M. Durant devant arriver demain par le chemin de fer de Jackson.

Arrivée en Europe.—Nous sommes priés d'annoncer que le navire français Guipuzcoano, capitaine Eugène Giraud, parti d'ici le 27 mars, est arrivé au Havre le 12 mai. Les passagers étaient tous en très bonne santé.

La Fête Champêtre—Les personnes qui ont des comptes [illegible] M. Geo. W. Dupré, secrétaire de l'Association, de présenter leurs comptes immédiatement à M. John Crickard, président du comité de finance, à son bureau, No 184 rue Gravier, au premier.

Fabrique de cordiaux, sirops et liqueurs.—MM. Pepe et Manuel Briesolara ont pris pour leur compte la fabrique de cordiaux, sirops et liqueurs de leur père, M. Joseph Brisolara, située rue St-Pierre, entre les rues des Remparts et du Bassin. Ces messieurs nous ont adressé quelques échantillons des produits de leur fabrique et c'est en connaissance de cause que nous pouvons les recommander au commerce et aux consommateurs, car ces produits ne craignent de comparaison avec aucun de ceux qui sont manufacturés dans le pays. On trouvera chez eux d'excellents sirops de toute sorte, des cordiaux et liqueurs tels que Mayorque, Kummer, Curaçao, Marasquin, Absinthe, &c., &c. Ils font même de l'Elixir de parfait amour, liqueur fort usitée en Italie et qui trouvera ici des acheteurs.

Loterie de la Géorgie.—On verra plus loin dans nos colonnes d'annonces une notice de M. Thos S. Porter, commissionnaire, Canal No 111, qui déclare qu'avec un quart de billet de la loterie de la Géorgie qui avait coûté 25 cents, il a gagné [illegible] (trente sept cent-cinquante) quart d'un lot de $7,500, et qu'il en a reçu le payement immédiat.

Les Traités de Commerce.

CORPS LÉGISLATIF FRANÇAIS.

Séance du 13 mai.

DISCOURS DE M. THIERS.

Nous donnons seulement les principaux passages du discours de M. Thiers, discours qui occupe sept colonnes de la *Patrie*:

Arrivons au côté pratique. Que faut-il faire pour encourager le travail? A tout travail, il faut un acheteur. Lorsque les marchands prodiguent, souvent avec trop de profusion, l'or et le marbre aux devantures de leurs boutiques, que cherchent-ils? Des acheteurs. Que demandent-ils par les annonces qu'ils font insérer dans les journaux? Des acheteurs. Que cherchait-on, par des moyens moins pacifiques, lorsque les Tourville et les Duquesne livraient ces sanglants combats à cet autre héros qu'on appelait Ruyter? Ils lui disputaient des acheteurs.

Eh bien! et c'est là le cœur de la question, que font les nations pour avoir des acheteurs? Dans les temps barbares on employait des moyens barbares. Plus tard, on y a substitué les prohibitions, souvent barbares elles-mêmes, par exemple, celles qui défendaient jadis en Angleterre, sous des peines terribles, l'exportation des machines. Mais on a marché, et depuis trente ans on en est arrivé à abandonner les prohibitions: on en est venu à établir des tarifs, des droits qui ont pour objet d'assurer la préférence sur le marché national aux produits nationaux. Est-ce donc là une de ces mesures exorbitantes que l'on puisse comparer à la muraille de la Chine? Non; il est parfaitement permis, parfaitement licite d'assurer une protection au produit national contre le produit étranger. Toute la question est là: Réserver au travail national le marché national. (Très bien! très bien! sur plusieurs bancs.)

A ceci, les modernes théoriciens ont fait cette objection: Mais par votre protection, vous renchérissez le produit à l'intérieur et à l'étranger, et vous créez un monopole pour le produit français.

Le produit renchérit, c'est vrai, mais quand vous frappez 2 milliards d'impôts, ne faites vous donc pas renchérir le produit national?

Et ne vaut-il pas mieux puisqu'il faut frapper l'un des deux, frapper le produit étranger plutôt que le produit français? d'ailleurs j'ajoute que si vous faites renchérir le produit national, ce n'est que pour un temps, vous préparez pour l'avenir l'abaissement des prix de ce produit pour tout le monde. L'histoire de la filature du coton en offre un frappant exemple.

En créant des produits chez soi, on crée d'abord la concurrence nationale, c'est-à-dire le bon marché à l'intérieur, puis la concurrence à l'étranger, c'est-à-dire la concurrence universelle et le bon marché pour tout le monde.

Créer du travail chez soi, c'est donc faire la chose la plus prudente et la plus sage, et si le prix de toutes choses est descendu si bas, c'est que chaque nation a voulu se créer du travail chez elle, sous la protection des tarifs.

Mais, dira-t-on, le but une fois atteint, il faudrait s'arrêter, la France n'a plus besoin de protection: et l'on rappelle les merveilles de l'Exposition Universelle, où notre supériorité a été reconnue.

J'ai étudié, moi aussi, cette exposition, et au milieu des richesses politiques j'ai éprouvé une grande joie patriotique en voyant notre nation surpasser toutes les autres par l'habileté de son travail.

Mais de cette supériorité presque incontestée, il ne faudrait pas conclure, comme on l'a fait, que nous pouvons braver toute rivalité, que nous n'avons plus besoin de protection. Oui, sans doute, la France est la plus habile, et cependant elle ne peut rivaliser avec ses concurrents. Pourquoi? Par ce qu'elle n'est supérieure que dans les produits supérieurs.

Pour l'industrie textile, ces magnifiques toiles peintes de Mulhouse, que les classes riches se disputent, nous ne les faisons pas inférieurs; mais les classes moyennes, si nous ne les faisons pas inférieurs, nous les faisons plus chèrement. La est notre infériorité. De même pour les draps et lainages.

Nos tissus de soie de Lyon à 60 ou 80 francs le mètre, ne souffrent aucune comparaison; mais pour les unis, Zurich et Elberfeld peuvent nous faire concurrence, ils ne font pas mieux, ils font à meilleur marché.

De même dans toutes nos industries: supérieurs dans les produits supérieurs, nous faisons plus chèrement les produits inférieurs et moyens. En ne tenant pas compte de ce fait, on a méconnu notre génie national: la supériorité du goût, la supériorité dans le beau!

De même encore pour les fers: nos fers fins rivalisent avec ceux de Suède; mais nos gros fers de charpente ne peuvent pas soutenir la concurrence anglaise.

Le même fait se reproduit encore pour nos productions agricoles. S'agit-il de blés supérieurs? nos meuniers, qui sont bons juges, s'approvisionnent de blés français. Mais les bords du Volga, du Danube, du Dnieper peuvent faire à 12 fr. des blés inférieurs que nous ne pouvons faire qu'à 18. Si donc les économistes ont raison, si leur principe est juste, il nous faudrait renoncer aux quatre cinquièmes de notre production, c'est-à-dire à tous les produits de qualité inférieure. (Approbation sur plusieurs bancs.)

Pourquoi ne pouvons-nous pas rivaliser de bon marché avec l'étranger?

Nos industriels, quand on leur donnait les avertissements dont a parlé hier M. Chevalier, répondaient: Qu'on nous donne les conditions de l'Angleterre, et nous produirons alors à bon marché comme l'Angleterre. De leur dissentiment: Prenez garde, il y a un piège: un jour ou l'autre on vous prendra au mot, on vous promettra les conditions de l'Angleterre, mais on ne vous les donnera pas.

C'est ce qui est arrivé, et les défenseurs du traité de commerce sont plus dans ce dilemme: ou bien ils nous ont trompés, ou bien ils se sont trompés eux-mêmes en croyant que ce qu'ils ne pouvaient donner. (Nouvelle approbation sur les mêmes bancs.)

Quelles sont donc les causes de la supériorité de l'Angleterre?

A partir de l'abondance des capitaux. C'est une raison qui ne me paraît pas concluante. Les capitaux français sont abondants: la preuve, c'est ce phénomène inouï des 1,200 millions déposés à la Banque.

Jamais pareils trésors n'ont été réunis. Quand les souverains de l'Asie rassemblaient à Samarkande les trésors de la moitié du monde, quand Sully entassait dans les caves de la Bastille ces merveilleuses épargnes dont on a tant parlé, quand Frédéric, à Potsdam, préparait la réserve destinée à servir son ambition, tout cela n'était que misère à côté de notre richesse; et ce phénomène inouï qui est tout plus un prodige de prévoyance, est un prodige d'imprévoyance aujourd'hui. Donc, le capital ne nous manque pas, il est seulement plus disséminé qu'en Angleterre; enfin, la France, qui solde un budget de 2 milliards 200 millions, prouve assez sa richesse.

Les voies de communication? Oui, elles sont chez nous inférieures à celles de l'Angleterre. On a pourtant fait ce qu'on a pu, on l'a fait trop précipitamment pour le faire bien. Mais il y a les difficultés locales. On ne fera jamais que la France soit une île, jamais notre condition ne sera égale à celle des Anglais et ne fera une pareille concurrence aux chemins de fer. Quand donc on nous promet les conditions de l'Angleterre, on nous promet ce qu'on ne peut pas tenir.

Mais ces causes là ne sont pas encore les vraies causes de la supériorité anglaise, en ce qui concerne le bon marché. Les causes vraies, on les a pas vues, on n'a pas voulu les voir, et on les a niées par négligence. La principale cause du bon marché anglais, c'est que celui qui fait le plus, fait aussi le mieux, mais à meilleur marché. Cela est vrai pour toutes les industries. La filature qui compte 40,000 broches, produit à meilleur marché que celle qui n'en a que 10,000. Le puits de mine d'où l'on extrait 100,000 tonnes de houille produit à meilleur marché que celui d'où il n'en sort que 100,000.

De même pour la marine, et c'est pour avoir méconnu cette vérité qu'on a fait l'un dernier une loi déplorable. Ce n'est pas le règlement de Colbert, ce n'est pas l'inscription maritime, qui fait l'infériorité de notre marine. Ce qui fait la supériorité de l'Angleterre, c'est que les vaisseaux anglais voyagent à pleine charge tandis que les nôtres ne sont chargés qu'à moitié.

Voici donc la vérité. Oui, nous sommes fort habiles, et je puis le dire sans être accusé d'un chauvinisme exagéré, nous sommes même plus habiles que nos concurrents; mais nous fabriquons moins, et par conséquent, nous ne pouvons pas vendre à aussi bon marché.

Je puis le dire sans qu'on m'accuse, je l'espère, de vouloir amoindrir mon pays: la raison de cette situation c'est que, si nous avons été vainqueurs à Austerlitz, nous avons été battus à Trafalgar, et que nous avons perdu une consommation de 200 millions dans les colonies. (Très bien! très bien!) On aura beau fouiller dans les entrailles de la question, c'est là qu'il faut aller chercher la vérité.

Notre infériorité provient donc de ce fait que nous fabriquons moins que nos rivaux; et comme raison accessoire, on peut ajouter que, dans certains pays voisins, la Suisse par exemple et l'Allemagne, la main-d'œuvre est à meilleur marché. Eh bien! nous avons nous-mêmes aggravé encore cette infériorité de situation par les traités que nous avons signés. Nous avons par là donné l'exemple du libre-échange que l'Angleterre espérait. Assurément je ne suis pas l'ennemi de l'Angleterre; j'honore au contraire cette grande nation.

Mais, comme je le disais l'année dernière, mon pays ne doit pas être seulement un honnête homme, il doit être du plus un bon père de famille. Or, le premier devoir d'un bon père de famille, c'est de s'occuper d'abord de l'intérêt de ses enfants. Eh bien! qu'a fait la France? Elle a donné l'exemple du libre-échange. L'Europe entière a d'abord voulu nous suivre dans cette voie; mais s'apercevant à quelles duperies elle était exposée, elle s'est arrêtée. La libérale Amérique n'y est jamais entrée.

M. Thiers traite longuement de la situation des grandes industries: l'industrie agricole, l'industrie métallurgique, l'industrie textile et la marine; il en trace un tableau très sombre et très décourageant et propose comme remède le rétablissement des surtaxes d'entrepôt et des surtaxes de pavillon. Mais sa véritable conclusion est contenue dans la fin de son discours que voici:

Eh bien, quel est le remède à cette situation? Sans changer les traités, sans vous dessaisir d'une autorité que vous n'oseriez, même devant une chambre dévouée, déclarer vouloir conserver.... (A gauche: Très bien! très bien!) il y a deux choses que vous pouvez faire tout de suite: renoncer aux acquits-à-caution, renoncer aux admissions temporaires. Les industries qui profitent des traités, les industries de la construction et celle de l'impression des toiles font assez de bénéfices pour faire des sacrifices aux industries beaucoup plus considérables qu'elles, qui souffrent. Je ne demande que la justice par l'égalité de traitement pour tous.

Il y a deux autres points essentiels sur lesquels, je crois, tout le monde sera d'accord: obtenir un double affranchissement, affranchissement de l'étranger, affranchissement du pouvoir arbitraire, qui voudrait tout faire à lui seul. (Bruit.)

A l'égard de l'étranger, s'il y a une doctrine admise par les économistes les plus absolus dans leurs doctrines, c'est que les traités de commerce sont une chose insoutenable dans le temps présent. Les Anglais eux-mêmes n'ont consenti à en signer un avec vous que parce que vous vous offriez ce que le Corps législatif leur aurait refusé.

Au leur demandant d'y renoncer, vous ne rencontrerez pas de sérieuses difficultés. Et voulez-vous savoir l'avantage immense qu'il y aurait à ne pas avoir de traités? Une distinction fâcheuse, déplorable, a été commise, quand on a accordé à la Belgique presque la suppression des surtaxes d'entrepôt. Eh bien, vous êtes liés à l'Angleterre par le traité avec la Belgique. Si vous n'étiez pas enchaînés par une simple modification de tarifs, vous diminueriez les souffrances de notre marine. Il faut donc toujours s'affranchir de l'étranger.

Ou vous dira peut-être: Mais la politique?—Si la politique est une telle objection dans nos affaires, à qui la faute? Qui a fait cette situation politique qu'il faut alléguer à tout moment dans nos plus graves nécessités intérieures? Vous! (Approbation à la gauche de l'orateur.)

Oui, la politique est quelque chose; mais j'affirme, moi, que vous pouvez rompre ces traités très régulièrement, très respectueusement pour ceux qui sont liés avec vous, sans avoir à craindre de vous aliéner l'Angleterre. Deux mots suffiront pour le prouver.

On dit: Les Anglais sont des marchands, ils tiennent surtout à leurs intérêts industriels.

Oui, ce sont des marchands, mais des marchands héroïques et qui comprennent qu'au-dessus de tel ou tel intérêt industriel il y a la grandeur de l'Angleterre englobant tous les intérêts industriels à la fois. Jamais donc pour une question industrielle ils ne compromettront ce grand intérêt de leur politique.

Or, leur politique, c'est la paix. Et savez-vous pourquoi c'est la paix? Parce qu'à l'Occident vous avez fait l'Europe telle qu'ils la souhaitaient, et qu'en Orient le moindre mouvement entraînerait une conflagration universelle.

Oui, à l'Occident, vous avez fait l'Europe, telle que les Anglais la souhaitaient. Quel était, en effet, l'état de l'Europe avant la prétendue destruction des traités de 1815? La France tenait la balance entre les puissances. Elle contenait la Prusse par l'Autriche et l'Autriche par la Prusse; elle contenait aussi la Russie par l'Angleterre et l'Angleterre par la Russie; elle était au centre de tout, elle était au levier de la balance, elle la tenait dans ses mains. Aujourd'hui, quelle est la situation?

De nos mains nous avons fait une puissance qui a la prétention d'être notre égale, une puissance à laquelle il faut opposer 1,200,000 hommes. Voilà la situation que souhaitait l'Angleterre, quand nous étions la seule grande puissance du continent. Presque, dans ses terreurs exagérées, elle s'imaginait que nous pouvions menacer sa sécurité. Elle ne le craint plus aujourd'hui, elle sait que nous avons affaire ailleurs. L'état de l'Europe, tel que nous l'avons fait, convient donc aux Anglais. Ils ne voudraient pas le changer; ils ne voudraient pas de la guerre qui nous rendrait victorieux de la Prusse, ou qui rendrait la Prusse victorieuse de la France. Cet état d'antagonisme que nous avons créé et qui nous paralyse, leur convient; ils ne veulent pas le changer, et voilà pourquoi ils veulent la paix, la paix à tout prix.

En Orient, il ne viennent pas de la guerre non plus, parce que tout le monde serait obligé de s'en mêler, l'Angleterre elle-même.

Oh! si vous voulez la paix, tout ce que vous ferez leur conviendra; mais si vous faisiez la guerre, si vous aviez certains projets plus ou moins arrêtés, oh! alors vous pourriez bien leur sacrifier jusqu'à la dernière de vos industries, ils ne vous le pardonneraient pas.

Ainsi, quand vous nous disiez que vous ne pourriez vous aliéner l'Angleterre en dénonçant ce traité....

M. le ministre d'Etat—Nous n'avons pas dit cela.

M. Thiers—.... Vous disiez une chose qui ne sera acceptée par aucun homme politique.

Un dernier mot.

Vous prétendez conserver pour vous le pouvoir de décider de notre système économique. Le pouvoir d'en décider dans une, dans deux, dans trois journées, à cinq ou six dans un palais des Tuileries très respectable, qui contient le pouvoir le plus exalté, mais enfin un pouvoir qui n'est pas la nation. (Vive approbation à la gauche de l'orateur.—Réclamations et bruit sur un grand nombre de bancs.)

M. le ministre d'Etat—Il n'est pas permis d'attaquer ainsi la Constitution.

M. le président Schneider—Vous pouvez discuter sur l'application, mais vous ne devez ni méconnaître un droit conféré par la Constitution, ni oublier le respect dû au souverain. (Assentiment.)

M. Thiers—Dieu me garde de manquer au respect que nous devons tous à l'autorité auguste du chef de l'Etat.

Je parle avec excès de sincérité pour qu'on ne suspecte pas la portée et l'intention de mes paroles. Oui, tout ce qui est aux Tuileries est auguste; mais il y a quelque chose de plus auguste encore, c'est la nation elle-même. (Applaudissements à la gauche de l'orateur.—Rumeurs.)

M. Noubel—Vous êtes une aristocratie que nous avons supportée un certain temps! (Bruit.)

M. Thiers—Ma naissance, dont je suis loin de rougir, m'avertit que je ne suis pas un aristocrate, mais en tous cas, nous sommes une aristocratie qui veut que ce soit la nation qui décide tout, et vous, vous êtes une démocratie qui veut livrer à un seul individu tous les pouvoirs de l'Etat. (Vive approbation et applaudissements sur les bancs de l'opposition.) Nous la connaissons cette fausse démocratie, qui veut se donner un maître, et nous n'en voulons pas. (Nouvelle approbation sur les mêmes bancs. Vives réclamations sur un grand nombre d'autres.)

Je vous défie de venir dire ici que vous voulez conserver pour vous seuls le pouvoir de décider le système économique de la France!

Eh quoi! après vous avoir livré notre politique, après en avoir vu les conséquences, nous vous livrerions encore le droit de décider des intérêts économiques de la France! nous vous donnerions le droit de décider, par tous nos industriels, quel est le régime qui leur convient!

L'intérêt les aveugle! nous direz-vous. Mais est-ce que l'esprit de système n'aveugle pas aussi? (Bruit et rumeurs.)

S. Exc. M. Rouher, ministre d'Etat. C'est une diatribe, cela!

M. Thiers. Ne m'interrompez pas! Je remplis mon devoir ici. (Vive approbation à la gauche de l'orateur.—Bruit.)

Est-ce que l'esprit de système n'est pas aussi dangereux que l'aveuglement des intérêts au quel vous faites allusion? Dans toutes ces, ces intérêts se neutralisent les uns par les autres, et s'ils étaient tous entendus ici, non pas dans une enquête administrative, mais dans une enquête parlementaire, la vérité éclaterait, la vérité, que nous devons dégager, celle qu'il appartient à nous seuls de dégager, de tous les obscurités dont peuvent l'entourer les intérêts individuels.

Je demande donc ces deux choses qu'on nous débarrasse des traités de commerce, qu'on nous rende notre liberté, et que nous puissions, nous-même, décider du sort du pays en fixant les tarifs.

Voilà ce que je vous demande, ce que vous ne pouvez pas nous contester sérieusement, et vous disiez à cette Chambre que vous lui refusez le droit de décider les questions de tarifs, vous l'offenseriez, car vous lui refuseriez son titre, celui de représentant de la nation! (Très bien! très bien! sur les bancs de l'opposition.—Bruit—Mouvement prolongé.—A demain! à demain!)

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—1er Juin.

Thermomètre de C. Duhamel, Opticien, Encoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M.	71	degrés.
Midi	84	"
3 heures P. M.	87	"
6 heures P. M.	87	"

Funérailles du juge Victor Burthe.—Les restes du juge Victor Burthe, décédé, il y a quelques jours, à New York, ont été ramenés dimanche matin, en ville, à bord du steamer George Washington, par les deux fils du juge, et déposés chez M. Chiapella, beau frère du défunt, rue de l'Esplanade. L'enterrement a eu lieu à 6 heures du soir, le même jour. Une foule nombreuse et recueillie a suivi le convoi jusqu'au vieux cimetière, rue du Bassin, où le corps a été déposé dans le caveau de la famille. L'éloge du défunt est dans toutes les bouches, et chacun s'associait à la douleur profonde que sa mort prématurée a causée à ses enfants et à ses proches. C'était, comme nous l'avons dit, un citoyen vertueux, un juge intègre et un homme distingué par l'esprit et les manières. De telles pertes ne se réparent pas, car M. Burthe était un de ces hommes qu'on peut citer comme modèle à la nouvelle génération.

Une pétition.—On nous a montré hier une pétition qui doit être adressée au Conseil de ville, et dans laquelle plusieurs médecins distingués de notre ville recommandent M. Bertrand Claverie, ancien boucher, comme apte à remplir les fonctions d'inspecteur de la viande aux marchés. Nous savons qu'il importe à la salubrité publique qu'on ne laisse pas mettre en vente des viandes gâtées et corrompues, et une stricte surveillance est nécessaire, non seulement pour les marchés publics, mais encore pour les boutiques particulières ouvertes depuis peu. Mais le trésor nous paraît trop obéré pour qu'il y ait lieu de créer un nouvel emploi. C'est le devoir des commissaires des marchés et des officiers de santé d'inspecter la viande mise en vente. S'il est possible de donner une mission particulière à cet effet, à M. Claverie, sans grever le budget, nous croyons que les recommandations qu'il présente peuvent être considérées comme amplement suffisantes.

Course de mulets.—Mercredi, 3 juin, il y aura à la Métairie une course de mulets, en réponse à un appel de l'amiral Semmes en faveur de la famille de feu lieutenant confédéré Braine, aujourd'hui dans la détresse. On sait que le lieutenant Braine fut mis en prison au avant la fin de la guerre et qu'il y est encore aujourd'hui. On peut se procurer des billets chez tous les libraires et les bijoutiers de la ville.

Mortalité.—Il y a eu 97 décès dans la semaine expirée dimanche dernier à 6 heures du matin. Ce chiffre comprend 69 blancs, 17 noirs, 10 mulatres et 1 non classé, 48 personnes du sexe masculin et 49 personnes du sexe féminin.

Vol.—La maison de M. C. Redmond, No 260, rue St André, a été visitée dimanche soir, par des voleurs qui ont emporté $200 et une montre d'or. L'argent et la montre ont été trouvés dans les poches d'habit de M. Redmond, quand il dormait.

Brise carreaux.—Mike Carey, conduit hier au corps de garde pour avoir, dans une mauvaise querelle, tiré sur un jeune garçon, Wm Henry, et l'avoir blessé grièvement, s'est livré à une fureur sauvage et a brisé un des carreaux de sa cellule. Il voulait aussi en enlever la serrure, mais on s'est jeté sur lui et on l'a enchaîné à temps. On a dit que Mike était sous l'influence de la boisson. Alors si cette influence est pour lui aussi mauvaise, il doit le savoir, et si le sachant il continue à s'enivrer, il est aussi coupable que possible, et tout à fait responsable des coups de feu que dans ses accès d'ivresse il peut tirer sur les uns et sur les autres. Pour lui point d'excuse.

Arrestation.—Le lieutenant Manning a arrêté 75 filles publiques des rues Bourgogne, Dauphine et Toulouse. Ces filles, contrairement aux ordonnances, habitaient des maisons à un étage sur la rue. Il faudrait beaucoup de rigueurs de ce genre pour délivrer les quartiers qu'elles affectionnent. Demain sans doute, toutes ces filles seront retournées chez elles et on ne leur dira plus rien de 5 à 6 mois. Connu.

Outrage brutal.—Lucy Long, est une jeune fille qui était venue de Memphis ici par le steamer Ruth, pour chercher de l'emploi. N'ayant pas réussi dans ses vues, elle était allée dimanche sur la Levée pour monter de nouveau à bord d'un steamer en partance pour les hauts. Ayant manqué malheureusement le bateau, elle demanda, dans un café voisin, où elle pourrait passer la nuit.

Ne pouvant trouver l'endroit qu'on lui avait indiqué, elle suivit un nommé Thomas Connelly qui la conduisit rue Delta, la fit entrer dans une allée et à l'aide de trois autres coquins abusa outrageusement de cette malheureuse. Les trois autres en firent autant après lui. L'officier Lynch trouva à 11 heures du soir, Lucy errante et qui ne savait où se réfugier. Il l'emmena au corps de garde du 1er District. Connelly, arrêté hier matin dans la rue Front par l'officier spécial Marks, a été pleinement reconnu par la victime.

Sentence.—John D. Fitzpatrick et James Cunningham, convaincus d'avoir enlevé M. Jacob Barker, comme un moyen d'avoir l'argent qu'ils avaient déposé dans la Banque du Commerce avant que M. Barker se fut déclaré en banqueroute, ont été condamnés, hier, par le juge Howe, le premier à deux mois de prison et le second à un mois.

Vol.—Des voleurs ont enlevé, dimanche matin, quantité de viandes et de légumes au marché particulier de M. Ling, à l'encoignure des rues Musique et Amour. Un nommé Jim Wilson, soupçonné d'avoir exécuté le vol a été arrêté.

Duel.—Samedi matin, un duel a eu lieu près des Chaînes, entre deux pêcheurs siciliens, qui ont usé du couteau-poignard. Le combat a duré environ dix minutes. Les deux hommes, comme on pouvait s'y attendre, ont été emportés très gravement blessés. L'affaire a été tout à fait particulière et les amis l'ont si bien menée que le nom des combattants est resté inédit.

Triste accident.—Vers 7 heures, samedi soir, une petite fille nommée Catherine Mainville, âgée d'environ 10 ans, a été tuée accidentellement pendant qu'elle jouait avec un char à bras sur la voie ferrée de la rue Broad, entre les rues Ursulines et St Philippe. Le corps de la pauvre petite Catherine a été transporté à la maison de son père, voisine de l'endroit où l'accident est arrivé.

Enquête.—Il résulte de l'enquête du Coroner que la petite Catherine était tombée sur la voie et que les autres enfants, sans savoir le danger qu'elle courait, ont poussé le char à bras qui a passé sur elle et l'a écrasée. La mort a été presque instantanée.

Un artiste dans l'embarras.—M. Picot, ténor de l'Opéra, a été traduit devant le recorder Gastinel, sur la plainte d'une personne qui dit avoir été engagée en Europe, à son service, pour un certain temps, et qu'il était sur le point de partir de ce pays et de la laisser ici avant que le temps de l'engagement fut expiré. M. Picot a répondu que son contrat avait été annulé. Le recorder, néanmoins, a requis de lui le dépôt d'une somme suffisante pour payer le retour de l'engagée en Europe. Le procès a été ainsi terminé.

Disparu.—Louis Hotzel, âgé de 17 ans, était sorti de chez ses parents, rue St Ferdinand, No 9, dimanche soir pour aller à l'Académie de Musique. On ne l'a pas revu depuis. Toutes informations le concernant, seront reçues par ses amis avec reconnaissance.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Nouvelles Européennes.

Londres, 1er.—Deux éditeurs de Dublin, qui avaient été emprisonnés pour articles répréhensibles comme séditieux, ont été relâchés sur un writ d'erreur.

Nouvelles de Washington.

Washington, 1. *Sénat.*—Une résolution jointe de la législature de l'Ohio, protestant contre toute connivence de la part des juges de l'impeachment, est référée au comité de corruption.

Sur la résolution de remerciement pour Stanton, Henderson, Ross et Fowler, du parti républicain, ont voté contre.

Le bill de l'admission de l'Arkansas a été repris et, après un long débat, le bill a passé tel qu'il était venu de la Chambre, par 34 contre 8. Le bill a été envoyé au Président. Le Sénat s'ajourne.

Chambre: Les bills suivants sont présentés. Un bill pour la construction d'un chemin de fer et d'un télégraphe de Washington à Cleveland, Ohio.

Une résolution jointe par Eggleston de l'Ohio, autorisant le secrétaire de la guerre à employer Bingham et Butler dans la poursuite contre M. Davis.

Un bill réhabilitant politiquement certains citoyens du Mississippi.

Un bill établissant des agences d'immigration.

Un bill accordant des terres pour le chemin de fer et le télégraphe du Kansas à Santa Fe.

Un bill pour protéger la vie des voyageurs à bord des steamers.

Un bill restaurant le bureau de commissaire des bâtisses publiques.

Une résolution maintenant Vinnie Ream dans son atelier a été déposée sur la table par 61 contre 47.

Van Trump présente une résolution portant que le comité sur les affaires de la guerre sera chargé de négocier avec l'association de Mont Vernon pour la clé historique de la Bastille transférée qui est maintenant en sa possession pour l'exposer dans l'édifice du Capitole. La Chambre refuse de recevoir cette résolution.

Une résolution pour avoir des informations sur l'arrestation de citoyens de Columbus, Géorgie, est déposée.

Un bill interdisant la poursuite d'agents du Trésor et du Bureau des affranchis pour actes officiels est présenté.

Une résolution déclarant les bons nationaux taxables pour des objets nationaux, est présentée.

La Chambre a refusé de recevoir une résolution pour déclarer que les lignes de télégrammes et les papiers particuliers est une violation de la Constitution.

La Chambre décide qu'il y aura à l'avenir une suspension de 4 à 7 heures, et que des séances du soir seront consacrées au bill de taxe.

Le bill de taxe est mis en discussion. Schenck fait un long discours. Il dit qu'il se réduit l'excédent du tarif et maintient que le whisky tend pas à ce que la taxe de $2 sur le whisky soit retenue par la Chambre. Si cette réduction est votée comme il y a 4 mois, le gouvernement aurait perdu 1 millions.

Je suis arrivé avec beaucoup de répugnance à la conclusion qu'une réduction doit être faite. Schenck indique la probabilité d'une réduction [illegible]. Le taux, avec les taxes additionnelles sur les marchands de whisky et la taxe de capacité sur les distilleries, il estime le revenu à 70 millions. Schenck dit que la taxe augmentée sur les cigares ne sera pas exigée. Kelley demande que la taxe sur le whisky n'excède pas 40 cents par gallon.

Washington, 1.—Le comité judiciaire du Sénat a fait un rapport contre la confirmation de Stanbery.

Il n'est question d'aucun changement dans le personnel des subalternes au département de la guerre.

On parle de Reverdy Johnson pour la mission d'Angleterre.

Voici la lettre d'acceptation de Grant:

Washington, 29 mai 1868.

Général Joseph H. Hawley,

Président de la convention républicaine unioniste nationale.

En acceptant formellement la nomination de la convention républicaine unioniste nationale du 21 mai, il semble convenable que je déclare, en peu de mots, au delà d'une simple acceptation, soit faite.

Les délibérations de la Convention ont été marquées de sagesse, de modération et de patriotisme et expriment, je crois, les sentiments de la grande masse de ceux qui ont soutenu le pays dans ses récentes épreuves. J'endosse leurs résolutions. Si je suis élu Président des Etats-Unis, je m'efforcerai d'administrer toutes les lois, avec bonne foi, avec économie et avec l'intention de donner paix, calme et protection partout. Dans un temps comme celui ci, il est impossible ou au moins éminemment imprudent d'avancer une politique à laquelle, bonne ou mauvaise, il faudrait rester attaché pendant une administration de quatre années. De nouvelles questions politiques imprévues surgissent constamment, les vues du public sur les vieilles questions changent constamment aussi; un officier purement administratif devrait toujours être laissé libre d'exécuter la volonté du peuple.

J'ai toujours respecté cette volonté et la respecterai toujours. La paix et la prospérité universelle qui suivra, avec l'économie de l'administration, allégera le fardeau des taxes en même temps qu'elle réduira la dette nationale. Ayons donc la paix.

Avec grand respect,
Votre obéissant serviteur,
U. S. Grant.

Le Président a assigné le général Stoneman, avec une commission par brevet, au commandement en Virginie.

Washington, 1er.—Les Radicaux sont dans le doute sur les élections de la ville. Les Démocrates ont plus de confiance dans le résultat. Vote serré. Les paris favorisent les démocrates par 300 à 400.

Washington, 1.—Schenck, dans son exposé financier, a estimé les dépenses totales pour la prochaine année fiscale à $352,000,000, et les recettes de toutes les sources à $160,000,000.

Washington, 1—La convention typographique nationale a élu aujourd'hui, Robert McKintepil, de New York, président, Gerard Stith, de la Nlle-Orléans, premier vice président, Geo. W. McDonald, de Chicago, second vice-président; Jno. Collins, de Cincinnati, secrétaire et trésorier et Wm. A. Turner, de Philadelphie, secrétaire correspondant.

Nouvelles diverses.

Galveston, 1.—Geo. P. Douglass, ex-inspecteur général de la taxe du Revenu, accusé, il y a quelque temps, par le Grand Juri pour complicité dans les fraudes du whiskey, est arrivé ici aujourd'hui et s'est volontairement rendu au marshal des Etats-Unis Byrne.

St Louis, 1.—Un grand meeting a eu lieu ici, aujourd'hui, en faveur de l'ouverture de la Passe Mauchac. Un comité a été nommé pour accompagner la délégation de Mobile à Louisville et à Cincinnati.

Marchés américains.

Mobile, 1.—Pas de ventes de coton. Reçu 53 balles. Exporté 5.

New-York, 1er juin au soir—Coton ferme. Vendu 850 balles Mid. 31. Farine inactive. Or 139 3/4. Sterling sans changement.

New York, 1er, au soir.—Argent très facile. Prêts à 4 et 5 sur demande. Le bon papier est en demande à 6 et 6 1/2. L'or était fort à la clôture à 139 3/4. Actions animées, avec une amélioration sur les chemins de fer. Balance à la sous-trésorerie $91,500,000. Les fonds publics étaient forts à la clôture avec une hausse 5-20, avec coupons, 112 1/4. 10-40 106. 7-30 109 1/2.

Savannah, 1—Coton calme. Pas d'affaires.

Charleston, 1—Pas de ventes de coton. Reçu 136 balles. Pas d'exportation.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Londres, 31—Le Parlement s'est ajourné au 4 juin. Le temps est très favorable aux récoltes.

Une dépêche de Bombay rapporte que les Russes dans l'Asie centrale ont défait les Bockariens dans une bataille rangée, ou l'émir de Bockara a été tué. Les Russes ensuite ont pris d'assaut la ville de Bockara.

Paris, 31—Le Sénat a passé une loi pour régler les meetings publics.

Lisbonne, 31.—L'escadre des Etats-Unis, avec l'amiral Farragut à bord, est parti hier du Tage pour Anvers.

Washington, 31.—On dit aujourd'hui, positivement, que Schofield assumera les devoirs du Bureau de la guerre demain.

Edmond Cooper s'est retiré du Trésor où il remplissait la place de secrétaire par interim.

New York, 31—Les garçons boulangers de New York, Brooklyn et Williamsburg, sont entrés en grève et demandent $18 00 par semaine et un travail limité à 12 heures par jour. Ils ont eu une procession aux flambeaux.

Tous les steamers attendus de la côte sont arrivés.

Richmond, 31—Il est maintenant probable que le procès de Jeff. Davis sera ajourné au mois d'octobre, les principaux avocats des deux côtés s'étant accordés sur ce point. Les témoins avaient été sommés pour mercredi prochain. M. Davis n'est pas venu ici, dans la prévision où il était que le procès pourrait être remis.

Wilmington, 1er juin—Dès le point du jour le voisinage des polls était rempli de nègres. L'élection se passe tranquillement, les chances favorisent les démocrates.

Paris, 1er juin—Napoléon, avec Eugénie, est allé visiter Rouen. Après une grande et magnifique réception, Leurs Majestés ont remercié le maire et la municipalité pour les secours qu'ils ont fait distribuer aux pauvres pendant l'hiver.

Répondant au cardinal, Napoléon a dit: Nous ne séparerons pas notre amour pour Dieu de notre amour pour le pays.

San Francisco, 1.—Deux forts tremblements de terre ont eu lieu à San Francisco, samedi soir, et la secousse s'est fait sentir dans tout le Nevada. A Virginia City les bâtisses ont oscillé et les habitants ont fui.

Les pompes à Savage Mine se sont arrêtées. Les mineurs ont cru qu'il y avait une cave. Pas de dommage rapporté.

Washington, 1—A 10 heures ce matin le Président a conduit Schofield au département de la guerre. Après le départ du Président, Grant a fait visite au secrétaire Schofield.

Le Sénat discute une résolution de remerciement pour Stanton.

Lancaster, 1er juin—James Buchanan est mort ce matin, à l'âge de 77 ans.

Londres, 1er juin—La frégate *Narva*, avec le nouveau câble de Cuba, sous la garde de sir Charles Bright, est parti aujourd'hui.

New-York, 1er juin—Or 139 3/4.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 1er juin.

Le marché monétaire est dans le même état. Il est presque impossible de faire passer les billets des planteurs; les prêteurs ne veulent pas écouter les propositions, à moins qu'on ne leur offre des garanties positives en ville. Les taux sont de 1, 1 1/4 et 1 1/2 par mois, dans la rue; de 11, 12, 13 et 15 pour les billets hypothécaires.

L'or a ouvert à 139 1/2 à 139 3/4. 1139 3/4 à New York, et, après de très faibles transactions, a clos au même prix. On a vendu $5000 à 139 1/2, $1000 et $2000 à 139 5/8; $1500 et $2000 à 139 3/4.—Dans l'argent, $1100 en demi piastres américaines, ont changé de mains à 135 1/2 et 1500 à 136. Il ne s'est guère vendu de piastres mexicaines. Nous cotons les demi piastres américaines à 135 1/2 à 136 et les piastres mexicaines à 112 3/4 à 114.

Les offres de change étranger ont été très limitées. Une petite somme en sterling de second ordre, s'est vendue au dessous du moins élevé de nos taux et 500 livres de banque à 155—5,900 francs de banque se sont vendus à 3. 92 1/2. Nous cotons le sterling à 152 1/2 à 153 et 153 1/2 le connaissement ou à No 1 écrivain, 154 à 154 1/2 et 155 le change de banque; le change sur France à 3. 68 3/4 à 3. 71 1/4 le premier et 3. 65 le second.

Le change américain a trouvé fort peu d'acheteurs. Les banques ont tiré sur New York à 3/8 de prime; quelques-unes ont d'abord vendu à 1/2 mais se sont ensuite montrées moins exigeantes. Les ventes de change de commerce sont: $8,000 sur New-York, au pair, environ $10,000, au pair à 1/8 de prime, $10,000 et 15,000 à 1/8, $10,000 à 3/16, $11,000 à 1/4, $15,000, à trente jours de vue, à 3/4 d'escompte et $10,000, à soixante jours, à 1 1/4.

Il ne s'est pas vendu d'actions. Les bons de levées de l'Etat ne sont vendus à 111.

Les billets de ville ont acquis un peu plus de fermeté. $7,000 se sont vendus à 37 1/4 d'escompte, $1,000 à 37 5/8 et $10,000 (en deux sommes égales) à 37 3/4, $20,000 achetés vers le 1er du mois dernier à 26 3/4 et $20,000 à 28 1/2, d'escompte ont été livrés aujourd'hui. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 38 à 39 et vendu à 37 à 38—Il ne s'est pas vendu de bons de l'Etat.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi soir, 1 juin 1868.

Coton.—Le mouvement a été restreint aujourd'hui tant par la faiblesse de l'assortiment offert qu'à cause des prétentions élevées des facteurs. La demande a été bonne avant midi, mais il ne s'est fait que peu ou pas de ventes jusqu'à la fin de la journée, heure où 10 balles ont changé de mains moyennant des chiffres qui ont montré une hausse de 1/2 c la livre. Aucune dépêche télégraphique n'a été reçue de Liverpool, la journée y ayant été observée comme jour de fête. Nous cotons actuellement le good ordinary 27 à 27 1/2, low middling 28 à 28 1/4 et middling 29 à 29 1/2.

Les ventes opérées samedi ont embrassé 950 balles, 340 balles ayant été vendues après que nous eumes quitté le marché.

ÉTAT DU COTON.

Stock au mains au 1er sept 1867, balles		15256
Reçu aujourd'hui	136	
" précédemment	6,2?2	
Cotons avariés, Grare, &c, &c.	323	
		63?07
		67153
Expédié aujourd'hui		
" précédemment	649708	649708
Stock en mains		21745

Fret. Nous avons encore à signaler un marché calme, nous n'avons éprouvé aucun changement matériel. Les taux du fret étranger sont peu fermes et le tonnage a beaucoup de places disponibles. Nous cotons comme suit: coton sur vapeurs pour Liverpool, 5/8 à 3/4 d; Boston, 1 c; Philadelphie 1 c, tabac pour New York, $4—le boucaut, farine pour New York, 90 c la baril, &c. Sur voiliers pour New York 30 c le boucaut. Sur voiliers les taux sont: 7/16 d pour le coton pour Liverpool; 1 3/4 c pour le Havre, 1 c pour Brême. 7/8 à ... pour New York et Boston. Tabac pour Brême 35s, Liverpool 30s à ..., pour New York et Boston $7 00 le boucaut, farine pour New York 30 à 35 c le baril, mais pour les ports du Nord, 12 1/2 à 15 c la livre, pour Boston à 60 à 65 c le bar, mais pour les ports du Nord, 12 1/2 c à 15 cts le boucaut, pour Liverpool 8 à 9d.

Tabac—Le marché est ferme et la demande bonne, portant spécialement sur les bas grades et les grades moyens. Il s'en est fait des ventes embrassant 67 boucauts, dont 5 de lugs à 8 cts, 26 boucauts à 10 c, 1 à 17 c, 1 à 14 à 12, 27 lots à 13 1/2, 12 bats à 13 1/4, 1 boucaut à 13 1/2 et 10 boucauts à 15 cents. Nous cotons comme suit: Lugs—Refused, 7 à 8—, com. leaf, 9 à 10 medium, 10 1/2 à 12, bon, 14 à 15, fin 15 à 17 cts, choice sélections de 17 à 20 cents la livre. Lourd—Refused, 8 à 9, com. leaf, 10—à 12, medium 12 à 13, good, 14 à 16, fin, 18 à 20, et choice selections 18 à 22.

Sucre et mélasse. Le marché au sucre continue à être calme, et il ne s'est fait aucune vente importante de l'article aujourd'hui. Les seules ventes rapportées ont eu lieu à 12 1/2 à 13 cts la livre de sucre de Cuba Nos 12 et 13, en caisses, et la 1c à 14 1/4 et la livre des Nos 18 et 20.

Le peu de sucre de la Louisiane qui se trouve sur le marché se vend en détail à 11 1/2 c la livre de fair, 12 1/4 à 13 1/4 c pour le prime, 16 à 16 1/2 c pour le jaune clarifié et 16 1/2 à 17 c pour le blanc. Environ 300 boucauts de mélasse de Cuba ont changé de mains durant les trois jours qui viennent de s'écouler à 40 à 50, selon la qualité.

Arrivages de l'Ouest.—Il ne nous est arrivé aucun bateau de l'Ouest depuis notre revue d'hier.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 2 juin 1868

Arrivés, bêtes à cornes, du Texas, 300 veaux et veaux d'un an, 127 moutons.

Vendu 229 bœufs du Texas, 93 veaux et veaux d'un an, 17 cochons, 877 moutons, 7 vaches à lait.

A vendre 1092 bœufs du Texas, 1248 veaux et veaux d'un an, 100 cochons, 50 moutons et 55 vaches laitières.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité ...	[illegible]
do 2me qualité ...	[illegible]
Bœufs du Texas ...	[illegible]
Bœufs du Texas ordinaires ...	[illegible]
Cochons ...	[illegible]
Moutons 1ère qualité par tête ...	[illegible]
do 2me do ...	[illegible]
do 3me do ...	[illegible]
Vaches à lait, de 1ère qualité ...	[illegible]
do de 2e qualité ...	[illegible]
Veaux d'un an ...	[illegible]
Veaux de lait par tête ...	[illegible]
Génisses ...	[illegible]

Marié, samedi, ... à l'Eglise St Vincent, à la Nouvelle-Orléans, par le Rév. M. ..., M. O'FERRELL, du Mississippi, à Mademoiselle HELEN OAKES, seconde fille de feu J. B. Walton, de cette ville. Pas de carte.

Décédée hier soir à huit heures, LIZIE CAZES, fille de François Cazes et de Laza Boyle, à l'âge de 2 ans 1 mois et 21 jours. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu à trois heures et demie de l'après midi. Le convoi partira de la rue des Magasins, entre Gaiennie et Erato, No 322.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré mardi prochain, 2 de juin, à 7 heures du matin, à l'église St-Vincent de Paul, rue Grands Hommes, entre Montegut et Clouet, pour le repos de l'âme de Mme AGATHE C. ARTIGAS. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister, sans autre invitation.

De la part de son mari. 29mai—3f

$100,000
DE BILLETS DE VILLE
Seront achetés au plus haut prix du marché,
AU BUREAU DE CHANGE
De J. BRETTE,
6 ...... RUE ST-CHARLES 6
Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.
Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 26avril—2mPP

NATTES CANTON.
ELKIN & CO.,
Entrepôt de Tapis et de Toiles Cirées,
Rue Carondelet, No. 3.
Reçu tout récemment, Nattes blanches, à carreaux et fantaisie.
De première qualité, à vendre à bas prix.
Un assortiment complet de tapis, toiles cirées et stores, constamment en magasin.

Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE.
Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, près de la poste.
Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote.
24 mars—PP

Avis.
Association de la Fête Champêtre et Grand Tournoi.
LES personnes qui ont des comptes contre cette Association sont, par le présent, requises de les présenter immédiatement, pour en obtenir le payement, à M. JOHN CRICKARD, chairman du Comité de Finance, Bureau 184, rue Gravier, au premier.
2 juin—1f GEO. W. DUPRÉ, Secrétaire.

Sociedad Union Española de Beneficencia Mutua.
Los miembros de dicha sociedad se reunirán en la Logia Perseverancia, esquina de San Claude y Dumaine, el miercoles 3 de junio, á las 6 1/2 de la tarde, con el objeto de elegir un doctor.
Por órden del Presidente,
2 junio RAMON BUELA, Secretario.

AVIS.
A partir de cette date et jusqu'à nouvel ordre, la Loterie de l'Etat du Kentucky sera tirée en la ville de St Louis, la direction ayant cessé de faire ce tirage à Covington d'après le droit qu'elle a de tirer des loteries au Missouri, au Delaware et au Mississipi, aussi bien qu'au Kentucky.
CHAS T. HOWARD.
Nlle Orléans, 1er juin 1868. 2 juin—3f

APPAREIL LHOTE,
Pour faire soi-même en 3 minutes,
Eaux de Seltz et Boissons Gazeuses,
En deballage chez
HEBERT & ESCOUSSE,
131, rue de Chartres.
Prix de l'appareil avec les accessoires et poudre pour 10 fois $3 50
Nota. Constamment en mains, des poudres préparées pour lesdits appareils. 2 juin—6f

THOMAS J. DURANT.
Une assemblée des amis de l'honorable THOMAS J. DURANT aura lieu aujourd'hui (mardi) à midi précis, dans la chambre du Sénat, dans le Mechanics' Institute, rue Philippa, pour prendre des arrangements à l'effet de le recevoir, à son arrivée, par le Jackson rail road, demain après-midi, mercredi, 3 courant. Soyez ponctuels.
2 juin—1

PERDU.
DEUX billets de Plazalo Frères, datés du 8 juin 1867, l'un de $2,500, payable en monnaie courante, à un jour de vue, l'autre de $...., payable en or, à un jour de vue—tous deux tirés à l'ordre de Salvator Corrao ou Corrado.
Le public est prévenu de ne pas négocier ces billets, car le paiement en a été arrêté.
Quiconque aurait des renseignements à donner à leur sujet est prié de s'adresser à
JOHN P. MONTAMAT, Avocat,
Passage St-Antoine, No. 19, entre les rues Chartres et Royale, Deuxième District, Nouvelle-Orléans.
2 juin—2 1/2 11

Avis de Société.
LE SOUSSIGNÉ prévient ses amis et connaissances et le public en général qu'il a pris pour associé, pour continuer les mêmes affaires que par le passé, au même magasin, rue Vieille Levée 73, Monsieur Michel Vergnole, la raison sociale est à partir d'aujourd'hui CAZAUX & VERGNOLE. L'ancienne maison J. Cazaux cesse d'exister, excepté pour la liquidation. Il prie les personnes à qui il peut devoir de présenter leurs comptes, pour être payées immédiatement, et ceux qui lui doivent de venir solder les leurs au plus tôt, devant s'absenter sous peu.
Nouvelle-Orléans, 1er juin 1868.
2 juin—3f J. CAZAUX.

AVIS.
L'HOTEL ST-CHARLES sera fermé pour la saison, ... Il sera de nouveau ... à la satisfaction des habitués.
2 juin—6 O. E. HALL.

UN JEUNE HOMME, parlant français et anglais, ... désire se présenter ... au No ... rue Vieille Levée ...
2 juin—3

Avis.
A PARTIR du 1er juin ... nous prévenons pour associé M. ... A. Hincks ... la raison sera ... P. J. Pavy & Co. ...
P. J. PAVY & CO.

Avis.
MONSIEUR F. .... est prié de passer au bureau de C. CAVAROC, No 8 Passage de la Bourse.

$20 de récompense.
PERDU ... au Fair Grounds ... le portefeuille ... au No 121 de la rue ... Basquet, recevra la susdite récompense.

CONSULAT DE FRANCE.
Avis Mensuel Juin 1868.
Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les concernent, les personnes dont les noms suivent ... donner avis au consulat.

A	K
Abadie ...	Keller Mme (née épouse)
...	...
Armand ...	Lafitte Charles ...
...	...
B	
Berthelot ...	Le Moine ...
...	...
C	D
...	...

[illegible]

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St Louis No 11, entre les rues de Chartres et de la Vieille Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à trois heures de l'après-midi.

Avis.
AVIS est donné aux créanciers de la succession de feu Benjamin D. Harris, autrefois de Nashville, Tenn., de présenter leurs réclamations ... au soussigné, à son bureau, No 14 de l'Exchange Place.
L. E. SIMONDS,
29mai—29 2 et 7) Curateur de la dite succession.

Farine. Farine. Farine.
250 BARILS farine ... E,
... Young America,
... St Louis,
... X X (ter. Allen,
... superfine.
A vendre par CHENOWETH, CASEY & CO.,
Rue de la Nlle Levée No 70.

Bacon, Porc, Saindoux.
25 BOUCAUTS plats côtes C R, Whittaker & Sco,
... épaules, porc-mess, saindoux.
A vendre par CHENOWETH CASEY & CO.
Rue de la Nlle-Levée No 70.

Beurre et Fromage.
50 FERQUINS beurre de ... et ... fromage Factory.
A vendre par CHENOWETH CASEY & CO.
Rue de la Nlle Levée No 70.

Marchandises nouvelles!!
Que vous venons d'importer pour les jeunes élégants ... Cravates ... chemises et ... épingles ... cravates ...
LEIGHTON & HAYMAN.
Au coin des rues St-Charles et Canal.

Chemises! Chemises!
SIX bonnes chemises à devants de toile, avec cols ... $8 00
... "Our Shirt Factory"
Au coin des rues St Charles et Camp.
LEIGHTON & HAYMAN.

LE MEILLEUR ENDROIT où vous puissiez acheter vos chemises et vos caleçons est l'endroit où on les fait, c'est-à-dire,
"OUR SHIRT FACTORY,"
au coin des rues St-Charles et Canal.
LEIGHTON & HAYMAN.
N. B. Les marchandises ne se vendent nulle part meilleur marché. 31 mai—2f

CES CHEMISES à devants fendus, ou autre fort ...
SIX dans une boîte pour ... $9 00
SIX ... (à bouillon) ... 9 00
SIX chemises à devant de toile ... 9 00
SIX ... (petits plis) ... 9 00
SIX ... (colorines) ... 12 00
SIX ... (grands ou carrés) ... 12 00
Regardez-les à la fenêtre de l'entrée du coin des rues St Charles et Canal.
Lingerie de messieurs—à aussi bon marché.
N. B. Aucun magasin de la ville ne peut vendre à aussi bon marché que nous.
31 mai—2f LEIGHTON & HAYMAN.

DEMANDE—1000 TRAVAILLEURS pour la construction du Chemin de fer Central du Texas. S'adresser de suite à JOHN B. RILEY, agent de la Compagnie, No 104, rue de la Commune, ou à J. H. WINGFIELD, No 104, rue de la Commune.
31mai—3

Meubles de seconde main,
ACHETÉS par pièces ou en gros. Les personnes qui cessent de tenir maison désirent vendre en bloc et éviter les inconvénients de l'encan, sont priées de s'adresser au soussigné.
Les ordres sont promptement exécutés.
P. M. TOURNÉ.
31mai—3f Rue de la Douane, No 140, près Dauphine.

Moulin à riz—Moulin à riz.
NOUS avons assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, et qui, depuis trente ans, a construit, érigé et dirigé des machines à riz, et à fait, à sa surveillance, toutes les machines ce qu'exige la préparation du riz pour le marché et à fournir les dessins, &c. nécessaires.
On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.
LEEDS & CO,
Au coin des rues Delord & Foucher.

AVIS IMPORTANT.
Prix réduits pour mettre les articles à la portée de tous.
LEVI & NAVRA,
No 171 de la rue Poydras, et 174 de la rue du Canal,
ONT réduit les prix de leur grand assortiment de Porcelaine, Verrerie et Faïence,
Articles en plaqué et Britannia,
Coutellerie de table et miroirs,
Articles de ménage en fer blanc et Japanner,
Articles en bois et en osier,
FOURNEAUX "COTTON PLANT" ET USTENSILES DE CUISINE,
—Spécialité en—
Baignoires, Ditto pour demi-bains, Baignoires d'enfants, Réfrigérants et Sabotières,
"FILTRES PELICAN, DE COTTON."
Les prix de ces articles resteront réduits pendant soixante jours, pour faire place à notre stock d'automne.
Nous ferons voir les marchandises avec plaisir et convaincrons les acheteurs en gros et en détail qu'ils peuvent acheter beaucoup d'objets avec peu d'argent, au magasin de
LEVI & NAVRA,
No 171 de la rue Poydras, entre les rues St-Charles et Carondelet,
Et No 174 de la rue du Canal, près Baronne.
17mai—2m—DMer

GRANDE RÉDUCTION
EN
MARCHANDISES SÈCHES
ET
FANTAISIES.
L. ETERNOD,
Encoignure Ursulines et Bourbon et encoignure Conti et Bourbon,
OFFRIRA tout son assortiment de MARCHANDISES SÈCHES et de FANTAISIE au dessous du prix d'importation tel que: Cluny, noir et blanc grande largeur; Grenadine noire, 2 yards de large; et une infinité d'articles trop longs à énumérer. L. ETERNOD.
17 mai—17,19,24,28 31 et 2 juin

AGENCE
Pour la vente de
l'Eau de Vichy naturelle.
Provenant des sources et importée,
Aux Nos 13 et 15 de la rue Royale,
Nouvelle-Orléans.
Les soussignés annoncent au public et au commerce qu'ils ont reçu l'agence de la "COMPAGNIE D'EAU MINÉRALE DE VICHY," et qu'ils auront constamment une quantité suffisante des différentes eaux, telles que Grandegrille, Hauterive, Celestins, etc., etc.
Dépôt d'eaux minérales,
Nos 13 et 15 de la rue Royale.
HAAN & FREDERICKSON, Agents.
☞ Comme nous ne vendons pas de ces contrefaçons qui passent aujourd'hui sous le nom de "Vichy, &c. &c." les vendeurs et le public peuvent être assurés qu'ils trouveront toujours les véritables eaux minérales au Dépôt. 31mai—41

Sources Blanches Sulfureuses de Greenbrier,
DANS LE COMTÉ DE GREENBRIER, EN VIRGINIE.
LES soussignés locataires de ces SOURCES annoncent aux voyageurs qu'encouragés par l'appui qu'ils ont reçu l'année dernière, ils ont agrandi l'établissement de beaucoup et sont à même aujourd'hui de recevoir QUATRE CENTS PENSIONNAIRES.
Les maisons à bains sont en parfait état. Les visiteurs peuvent avoir, à toute heure, des bains sulfureux chauds et tièdes si efficaces dans bien des cas.
L'on a en outre établi un nouveau JEU DE QUILLES et une nouvelle SALLE DE BILLARDS.
Le célèbre BRASS BAND du Prof. Rosenberger a été engagé pour la saison.
De BONNES ÉCURIES sont attachées à l'Hôtel.
Le chemin de fer Virginia Central, allant aujourd'hui jusqu'à Covington, les voyageurs n'ont à traverser qu'une distance de ... milles.
—PRIX—
Trois piastres par jour, et quatre-vingts piastres par mois. Les enfants de moins de dix ans et les domestiques de couleur paieront moitié prix. Les domestiques blanches paieront suivant le logement.
28 mai—1m PEYTON & CO.

CONCERT.
M. F. DUMONTEIL
A l'honneur d'annoncer à ses clients et au public de la Nlle-Orléans, qu'à partir de SAMEDI, 30 MAI,
MESSIEURS, GREULING, MAYER ET SPIRA, dont il s'est assuré les services pour toute la saison d'été, feront tous les soirs de la musique (Piano, Violon et Violoncelle) dans le salon de son établissement, à l'encoignure CANAL et BOURBON (ancienne maison Boulanger.)
Le service de la maison sera fait comme par le passé et les prix des consommations resteront les mêmes.
29mai—1m

Bœuf trouvé.
Un bœuf ayant une corde aux cornes est entré dans ma cour ... le propriétaire est prié de ... et payer les frais ... du chemin de Gentilly ...
JEAN BUR

Bureau de la Loterie de l'Etat de la Géorgie,
Commercial Place, No 15.
Nlle-Orléans, 29 mai 1868.
JE certifie que j'ai acheté un quart de billet de la loterie de l'Etat de la Géorgie, dans la combinaison classe No 27, tirée le 13 mai 1868. Ce billet renfermant les trois premiers numéros tirés (6 10 13) qui portent un quart du gros lot de $7,500 ($1,875). J'ai reçu, aujourd'hui, cette somme de $1,875 en argent. Le billet m'avait coûté 25 cents. THOS S. PORTER.
30mai Commissionnaire, No 111 de la rue du Canal

Sucre raffiné de Lovering & Co
300 Barils sucre en morceaux et en poudre, ... OF CUT LOAF. ... A B & C.
En débarquement du "Juniata" et à vendre par F. TROISGROS,
30mai Nos 88 & 87 rue de la Douane.

AVIS AUX ENTREPRENEURS
Grande baisse de prix.
LES soussignés offrent une grande quantité de BOIS DE CYPRE et de PIN, à bon marché. Visitez leur cour, rue de la Levée, entre Pologne et Couvent, sous le nom de JACKSON SAW MILL, 3me District.
21 mai—1m PITALUGUE & CAMBAZ

JULES DUBALEN,
Successeur de D. Lopez.
Au coin des Rues Chartres et Conti.
FABRIQUE DE
CHOCOLATS, CANDIES, BONBONS, &c.
SODA ET GATEAUX.
CAFÉ GRILLÉ ET MOULU.
Tous les ordres seront promptement exécutés, et un escompte libéral sera accordé aux marchands.
13mai—1an

Demande d'ouvriers cordonniers.
ON demande immédiatement plusieurs ouvriers cordonniers pour chaussures de femmes.
S'adresser à M. CHAS. DENIAU,
coin Bourbon et St Pierre

St James Vermicelli et Macaroni Manufactory.
VERMICELLI, MACARONI, LAZAGNY, TRENETTI et autres Pâtes alimentaires.
Dépôt No 95, rue de la Vieille Levée, Nouvelle-Orléans.
A. C. TREMOULET, agent.

Sources Minérales de la Nouvelle Orléans.
KISSENGEN ET VICHY
CES célèbres eaux minérales du Dr Heyne ... sont en vente par verre et glacé, aux établissements suivants:
FINLAY—coin Camp et Julia,
HARRISON—coin Magasins et Thalia,
HASTINGS—coin Magasin et Felicité,
POPE—coin Jackson et Prytania,
WAILES—coin Royale et Douane,
NUGENT—186 Canal, près Baronne.

ACHETEZ VOS CIGARES
CHEZ
GEO. ALCÉS.
185 RUE DES REMPARTS 185.
M. ALCÉS a constamment en mains un assortiment de Cigares de différentes marques et qualités. Son prix varie de $18 à $175 par millier.
M. Alcés garantit ses cigares conformes aux échantillons.
Pour les cigares de la Havane il ne travaille que le tabac de la Vuelta de Abajo du premier choix.
En visitant la manufacture de M. Geo. Alcés, le public comprendra facilement pourquoi les juges lui ont donné le premier prix aux Expositions suivantes:
"Louisiana State Fair," N. O. novembre 1867.
"Louisiana State Fair," Baton Rouge décembre 1867.
Et "Louisiana State Fair," N. O. janvier 1868.
Les ordres adressés à la boîte No 248, P. O. N. O. seront promptement exécutés.

Bois, Charbon, Sable, &c.
J. C. KATHMAN,
(*Fabrique de Toits des Tropiques*),
Marchand de Charbon, Charbon de Bois, Coke, sable blanc et Bois de Chauffage,
RUE BIENVILLE, No 224,
Coin Marais, Nlle-Orléans.
LES ordres laissés à l'endroit indiqué plus haut et dans la Boîte 53 du Mechanics' Exchange, seront remplis sans délai. 24 mars—3m

$10,000 de Récompense
VOLÉ, AUJOURD'HUI, A LA BANQUE DU CANAL, un paquet fait pour la Compagnie d'Express du Sud, adressé à M. MORGAN'S SONS, New-York, contenant CINQUANTE MILLE ($50 000) piastres en billets "Legal Tender" de mille (1,000) piastres, numérotés comme suit:

2,775*	8,059	13,903*	23,723*	38,339*
3,119*	8,591	14,235*	25,959*	38,747*
3,515	8,903	15,211	28,323*	39,307*
3,907*	10,015*	16,543	28,415*	39,343*
4,047	10,203	16,731*	28,487*	40,059*
4,567	10,219*	16,847*	30,223*	40,619*
5,227	11,403	18,403*	30,463*	40,831*
5,363*	12,019*	19,131	31,879*	41,851*
6,727	12,147*	19,195	34,511*	41,99?*
7,295	13,619*	23,136*	37,229*	45,551*

Le tout daté du 10 mars 1862, lettre C.
Le public est prévenu de ne pas accepter les dits billets. La susdite récompense est offerte à quiconque fera retrouver l'argent.
* Billets de nouvelles séries.
Nlle Orléans, 25 mars 1868.
CH. JUMONVILLE, caissier

Loterie de l'Etat de la Georgie,
Au profit de l'Asile des orphelins de maçons.
PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 1ER JUIN.
No 310

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
15	14	51	77	13	53	52	48	66	3	62	50	10	

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les listes ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "General Office," No 15 Commercial Place, où l'on peut les voir.
Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.
DAVE C JOHNSTON, Agent.
12 mai—1m

Nouvelle-Orléans, 27 mai 1868.
LA raison de commerce existant sous le nom de EDOUARD DUFASSEUX & CO, est dissoute à partir de ce jour.
Messieurs A. CARRIERE, P. MASPERO & A. SIDAULT sont chargés de la liquidation.
27mai—6f

PROPOSITIONS POUR LA CONSTRUCTION DES LEVÉES.
Bureau des Commissaires de Levées de l'Etat de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 25 mai 1868.
CONFORMÉMENT à la résolution de ce Board, des propositions cachetées seront reçues à ce bureau, jusqu'au MERCREDI, 10me jour de juin prochain, à 3 heures de l'après midi pour la construction de la Levée connue sous le nom de "Grande Levée" et située en la paroisse de Pointe-Coupée, à environ 170 milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans.
Dimensions—140 pieds de base, 15 pieds de couronnement, et en moyenne, 16 pieds de hauteur.—Estimation de tout en yardes cubes 800,000.
Les propositions devront porter le prix par yarde cube, payable au comptant avec des Bons de Levée (Levee Bonds) à raison de 80 cents à la piastre. Les travaux devront commencer aussitôt que la baisse des eaux le permettra, et devront être achevés complètement au 1er de février 1869, conformément aux spécifications du contrat que l'on pourra examiner en s'adressant à l'ingénieur du Board.
Les paiements seront faits tous les trente jours, sur le certificat de l'ingénieur constatant l'ouvrage qui sera fait; mais sur ces paiements il sera fait une retenue de vingt pour cent comme garantie, ou bien quarante pour cent si l'on ne fournit pas les bons et sécurités exigées par les propositions; et dans ce cas, on exigera un bond solidaire et une sécurité spéciale à l'adjudicataire du contrat, pour avoir la certitude que l'ouvrage sera commencé de bonne foi comme il sera spécifié.
Le Board se réserve le droit de rejeter toutes les propositions. Ces propositions devront porter sur l'enveloppe les mots en tête de cette annonce, et être adressées au Board des Commissaires de Levées
N. C. SHETHEN, Secrétaire.
26mai—au 10 juin

AVIS.
M. JOS. LEBLANC a l'honneur de prévenir le public et ses nombreux amis que, désireux de maintenir la bonne et ancienne réputation de la maison CORNIBE & LEBLANC, il vient de prendre un coupeur de premier mérite et qu'il est prêt à fournir, sur mesure et dans le plus bref délai, tous les vêtements qui lui seront commandés. On trouvera toujours chez lui un assortiment complet de draps français, allemands et américains; un grand choix de chemises françaises pour hommes et enfants, choisies par lui-même à Paris, cravates de fantaisie, bonneterie, articles de chapellerie, et enfin tout ce qui concerne la confection pour hommes et enfants. Le tout aux prix les plus modérés.
JOS LEBLANC,
265, rue Vieille Levée, entre Ursulines et St-Philippe.
29 avril—1m

Sucre. Sucre.
150 boucauts sucre fully fair et prime, de Cuba, 100 caisses sucre brut et sucre jaune, do 150 boucauts sucre blanc et sucre jaune, clarifiés, de Gonzales
à vendre, en lots au gré des acheteurs, par
A. H. D'MEZA,
Bureau rue St Louis, No 10.

Mélasse de Cuba.
1000 boucauts mélasse Muscovado et "clayed", à vendre, en lots au gré des acheteurs, par
A. H. D'MEZA,
Bureau, rue St-Louis, No 10.

Mélasse 'Sugar House' de Goodale.
150 barils, demi barils et barillets mélasse "Sugar House" de Goodale, à vendre en lots au gré des acheteurs par
A. H. D'MEZA,
Bureau, rue St-Louis, No 10.

Mélasse recuite.
250 barils mélasse recuite de choix, demi barils do do, barillets do do, Egalement—... colis mélasse recuite commune, à vendre, en lots au gré des acheteurs par
A. H. D'MEZA,
Bureau, rue St-Louis, No 10.

Charbon de bois, pour la rectification.
25 barils charbon à rectifier, à vendre par
A. H. D'MEZA,
19 mai—1m Bureau, rue St-Louis.

Appareils "Premium" de Soda,
DE MORSE,
A VENDRE PAR
T. S. WATERMAN,
FABRICANT DE SODA.
Agent de ANDREW J. MORSE & SON, à Boston.
Ces célèbres appareils ont reçu le diplôme, la médaille en argent et trois autres prix à la seconde Foire de l'Etat de la Louisiane. 23 mai—1m

B. McKENNA,
Ci-devant de la Fabrique de Soda de McCloskey et McKenna.
ANNONCE à ses amis et au public qu'il a ouvert l'établissement connu autrefois sous le nom de Salon de Lopez au No 143 de la rue du Canal, coin Dauphine, pour le débit de soda, mead, pâtisserie, crèmes à la glace et confiserie.—Le soda et le mead sont de la qualité si bien connue.
31 mai—1m B. McKENNA.

SCIES CIRCULAIRES.
A VENDRE AU PRIX COUTANT des SCIES CIRCULAIRES de la meilleure fabrique anglaise. S'adresser à la FONDERIE DE LEEDS, au coin des rues Delord et Foucher.
28 avril—1m

AVIS.
AYANT repris les affaires de mon ancienne maison, je viens annoncer à mes nombreux amis et au public en général qu'ils trouveront chez moi comme par le passé des vins liqueurs, whiskey, etc., dont j'aurai toujours un assortiment bien assorti.
JOSEPH BRUGERE,
19 mai—1m PP No 59 rue de la Douane.

INSTITUTIONS
COLLEGE COSMOPOLITE,
DIRIGÉ PAR CH. CARON,
Rue du Canal, 229.
PENSIONNAT ET EXTERNAT—Classe du jour, de 8 heures à 2 h. pour les garçons; classe du soir, de 4 à 8 heures pour les grandes personnes.
Enseignement: l'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le calcul, la tenue des livres, l'écriture et toutes les connaissances usuelles.
19mai—1an

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE,
SUCCESSEUR DE Mme DYSON.
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21avril—1an

HOTELS RESTAURANTS &c.

Hôtel-Restaurant Barthe.
A MANDEVILLE.
L'Hôtel Restaurant Barthe est ouvert au public depuis le 25 avril. Les personnes qui visiteront cet établissement trouveront une table d'hôte, servie tous les jours à l'arrivée des bateaux à vapeur et deux heures avant le départ.
Les personnes qui ne voudraient pas manger à la table d'hôte pourront se faire servir dans les salons qui seront réservés à cet effet. Excellents Vins et Liqueurs.
Déjeuner et dîner $1 50 par repas, vin, liqueurs et café compris.
Chambres garnies. Prix modérés.
☞ Chambres à bains, ustensiles de pêche, bateaux de promenade à la voile et à rames gratis.
30mai

United States Restaurant,
No 128, RUE DE LA COMMUNE,
Entre les rues du Camp et Saint-Charles
NOUVELLE-ORLÉANS.
FRITZ HUPPENBAUER, Propriétaire.
21mai

CUISINE FRANÇAISE.
Pension privée.
CHAMBRES garnies très aérées donnant sur la rue, et d'autres sous la cour avec entrée d'accès. Prix des chambres sans nourriture de $1 à $25 par mois et de $4 à $7 par semaine, de 50 cts à $1 par jour par personne. Prix de la nourriture de $20 à $30 par mois, de $5 à $7 par semaine, de 85 cts à $1 25 par jour. (Vin de ... à 25 cts.) Prix de la pension avec logement de $25 à $40 par mois. On blanchit à $1 la douzaine de pièces. Glace à tous les repas. On peut aussi manger au plat de 25 cts à 25 cts. On demande une cuisinière et une blanchisseuse.—Rue Toulouse, No 23
13 mai—1 m Mme J. S. LASBENNES.

Hôtel de la Grand'Ile.
L'ouverture de cet Hôtel aura lieu le 1er JUIN. Les bâtisses sont réparées et agrandies. Il a été construit un chemin de fer à cheval pour le transport des pensionnaires de l'hôtel au bord de la mer. Les bateaux et le poisson abondent pendant toute la saison dans cette partie du pays et la table est excellente. Les bains du Golfe valent ceux de Long Branch et de Saratoga.
Un beau bateau fait le service du Canal Harvey à l'Hôtel.
—PRIX—
Par jour ... $3 00
" semaine ...
" mois ...
Moitié prix pour les enfants et les domestiques.
On traite de gré en gré pour la saison.
17 mai—3 m B. MARGOT Propriétaire.

HOTEL A BILOXI,
Tenu par M. Boulo.
M. BOULO prévient ses amis et connaissances ainsi que le public, en général, qu'il vient de faire réparer son établissement à neuf et qu'il est prêt à recevoir les familles comme par le passé à des prix très modérés. Il y a aussi, attachées à l'établissement, des cabanes à bains pour dames et messieurs. 8 mai—1m

ORLEANS EXCHANGE.
RESTAURANT-HOTEL,
A MANDEVILLE, rue Gerard, en face du wharf.
Le soussigné, employé dans les restaurants les plus renommés de la Nouvelle-Orléans, fera, SAMEDI 25 avril, l'ouverture d'un grand Restaurant Hôtel à Mandeville. A cet établissement de premier ordre sont attachés un Café, un Billard, un Tir au pistolet et un Service de voitures. Les voyageurs seront traités comme on l'est dans les premiers hôtels. On les enverra chercher en voiture, avec leur bagage (sans frais), à l'arrivée du bateau, et un pavillon sera hissé au moment de l'atterrage, en face de l'hôtel.
24 mai—1m F. AUGUSTE.

AGENCE GENERALE
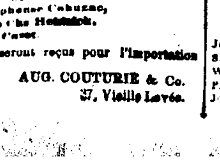

Eau-de-vie ... de Fergeld Fils,
De Alphonse Cabuzac,
Champagne Chs Heidsick,
Porte de M. Caset.
Des ordres seront reçus pour l'importation directe.
AUG. COUTURIE & Co.
27fév—1an 37, Vieille Levée.

Tirage de la Loterie de l'Etat de Kentucky
POUR LE 1ER JUIN — CLASSE 310.
Plan de Police

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
69	62	36	30	5	67	12	53	27	10	48	65	

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées.
C. T. HOWARD,
Marchand de billets de loterie, Au coin des rues Camp et Commune.
AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries.—Le public est averti que les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York, dans l'Enquirer de Cincinnati, le Republican de St. Louis et d'autres journaux; que les tirages seront toujours exacts.
24 mai—1m

DENTISTES.
Dr. C. BLANCKE
416 & 418...Rue St-Charles...416 & 418
Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire.
ALUMINIUM! ALUMINIUM:
La découverte la plus récente du siècle
GRAND SUCCES!
LE Dr. C BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les rateliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les rateliers montés sur or et sur argent; ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides.
26 mars—1an

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CASADAVANT.
CHIRURGIEN-DENTISTE, 196......RUE DU CANAL......196 entre Bourgogne et Remparts où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.
Consultation en français, en espagnol et en anglais.
10 mai—PP

Le Dr F. ALPUENTE,
219 rue Bourgogne, entre Dumaine et St-Philippe.
ANNONCE à ses clients et à ceux qui voudraient l'honorer de leur confiance qu'il a repris les devoirs de sa profession.
Consultations de 8 à 9½ A. M. et de 3 à 4½ P. M.
30mai—1m

TRAITEMENT SPECIAL
DES MALADIES CHRONIQUES.
LE Docteur A. DE BAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Foie, des voies urinaires et la Surdité.—Cabinet de consultations, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 1 heure. Résidence rue d'Orléans, No 76.

Docteur V. Fortineau.
LE docteur V. Fortineau, de retour en Louisiane, annonce qu'il reprend l'exercice de sa profession médicale. Son bureau et sa résidence sont rue de la Douane, No 119 encoignure Bourbon.
Heures de consultation, de onze heures à midi.
29 mars—2m

Compagnie "La PETROLEUM & COAL-OIL."
Bureaux No 55, rue St Charles (au premier)
A réunion annuelle des Actionnaires de cette Compagnie aura lieu LUNDI, 1er juin 1868, à 5h. P. M., à l'effet d'élire des Directeurs pour l'année prochaine.
Par ordre du Président,
28 mai—10f JULIEN MICHEL, Secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres
A. BROUSSEAU & CO.,
Importateurs, offrent à Bas Prix:
TAPIS—Anglais et américains de toute espèce, toiles cirées, à meubles, et aux tapis.
NATTES—500 rouleaux nattes de Chine, 1re pièces de coco.
STORES—Couvertures de tables et de pianos.
DESSUS DE TABLE—Droguet toile et feutre.
RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c.
COUVERTURES DE MEUBLES toile et coton, raies, &c.
CORNICHES Bandes, Flèches &c. 29 sept

Dr. V. GRIMA,
96, Rue St-Louis, entre Bourbon et Dauphine de midi à 1 heure.
Traitement spécial des Maladies des Yeux.
18mai—1m.

EXCELLENTE OCCASION.
Magasin à Vendre
POUR CAUSE DE MALADIE
Avec un bail au gré de l'acheteur.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et au public qu'à partir de cette date il vendra tout le contenu de son magasin, au dessous du prix coûtant. Malgré la réduction des prix, il fera une remise de 20 0/0 sur toutes les ventes au comptant, au dessus de dix piastres. Il vendra à de grands avantages les confections en guipure de Cambrai.
Venez, et vous vous assurerez du bon marché.
J. COLLON,
2 mai—1m Encoignure Royale et Ste-Anne.

Farine! Farine!! Farine!!!
LES soussignés ont des commandes pour MM LEONHARDT & SCRUSE, de St-Louis, seuls agents pour la vente de la farine de la célèbre marque de Brand G ey Racket, qui a obtenu le premier prix de farine de fabrique, à la première Foire annuelle de l'Etat de la Louisiane.
Les soussignés auront, en tout temps, en magasin, un bon approvisionnement de cette farine.
J. B. VANHORN & CO
Nos 66, 68, 70, 72, rue des Magasins.
16mai—1m

Compagnie du Chemin de fer ...
AVIS est donné ... le 7e ... d'incorporation ... chemin de fer du Sud-Est ... Compagnie du Chemin de fer ... Mexique ... à la Compagnie ... Bureau de la Compagnie, No 18 de la rue de la Commune.
B. L. MILLAUDON,
7 mai—30f Président

Chemin de Fer Central de l'Illinois.
DEUX convois quotidiens de Cairo ... tous les points de l'Est et de l'Ouest et au Chicago ... Chars de dortoirs et de ... Aussi les prix et autant de vitesse que sur aucune autre ligne de fer.
JAMES T. TUCKER,
Agent général au Sud.
M. HUGHITT,
18mai—1m Surintendant général.

Julius Loeffler
(successeur de CHAS. LOEFFLER,)
POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,
et fabricant
D'installations de Gaz Tuyaux Dispositions, etc.
No 15? rue de Chartres, entre St Louis et Toulouse

Avis important.
M. J. A. JACQUET a ... d'informer ses abonnés et le public ... qu'il vient de transporter son magasin, CABINET DE LECTURE au No 139 rue Royale, entre Toulouse et St Pierre. On y trouvera un assortiment complet de Romans de livres classiques, de Cartes à jouer, de Papeterie et d'Objets de fantaisie, ... reçu ... MONDE IL LUSTRÉ ...
3mai—1m

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL
DES AFFAIRES DE
la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.
Nouvelle-Orléans, 23 mai 1868.
LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie du 30 avril 1868 —

Primes d'incendie dans l'année	$238 122 52	
Primes de mer	94 062 83	
Primes de rivières	177 584 83	
		$509,770 28
Total net des primes		$417,8?? ?3
Pertes par l'incendie, payées et évaluées	$ 89 590 63	
Pertes de mer	67 74? 30	
" rivières	85 572 47	
Taxes payées	28 019 54	
Payé réassurance et compte au lieu de scrip	67 192 50	
Payé intérêts, primes retournées, frais généraux et comptes, etc.	67 649 03	
		$395,019 13
Bénéfice net		$?1 93? 4
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Effets à recevoir	$ 37 494 56	
Prêts sur bons et hypothèques	68,541 ?3	$106??? ??
En caisse	$13 4?? 34	
Prêts garantis par actions sur demande	63 400 00	$167,977 34
Prêts garantis par actions à terme	$11 8?? ??	
Propriétés foncières		
Scrip d'autres compagnies et compte de scrip	45? ...	$131,572 48
Bons consolidés de la ville	$?0 ...	
Bons de la ville	36 ...	
Actions de Banques et autres	196 357 17	$32?,517 17
Coupons pour bons de la ville, échus		$8,49? 00
Dû pour prime et en voie de perception		4? ?20
		$77? ?? ? 63
La Compagnie possède également:		
Billets suspendus, actions et bons		$136 905 21
Compte de scrips forfaits		7 ? 24
Intérêts non réclamés	$7 ?? ??	

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi ce 23 mai 1868,
PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, aux porteurs sur les certificats de scrip non encore payés. Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende-scrip de trente-trois et un tiers pour cent sur le montant net des primes ayant droit de participer au bénéfice net de l'année expirant le 30 avril 1868. Il sera émis des certificats pour le dividende-scrip à partir du premier lundi d'août prochain sans taxe gouvernementale.
THOS A. ADAMS, Président.
SAMUEL KENNEDY, Vice-Présid't.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

— DIRECTEURS —

John Watts,	C. T. Buddecke,
Samuel B. Newman,	P. F. Foley,
Wm. Edwards,	A. ...
P. Simms,	A. Thompson,
John Phelps,	